

MATERIAUX POUR MATELASSURES DE DOSSIERS DE SIEGE HAUTEUR RESIDUELLE SOUS CHARGE

Page 1/6

Sans restriction d'utilisation

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document RENAULT D41 5413.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA PEUGEOT CITROËN en FEVRIER 1999.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la mesure de la hauteur résiduelle sous charge des matériaux de matelassures utilisées pour les parties centrales des dossiers de sièges et destinées à être placées sur un support rigide ou autre élément ayant une flexibilité complémentaire.

Elle concerne les matelassures en matériaux alvéolaires, en crins, en ouates, etc.

Dans le cas de matériaux pour matelassures d'assises de siège, utiliser la méthode d'essai D41 1427.

2.PRINCIPE

L'essai consiste à appliquer, à l'aide d'un poinçon, une charge croissante sur la matelassure positionnée sur un support rigide et mesurer une hauteur résiduelle sous une charge donnée.

3.APPAREILLAGE

3.1.MACHINE D'ESSAI

Sans inertie permettant d'effectuer des cycles de compression-décompression avec une vitesse de déplacement du plateau mobile de 100 mm/min et équipée d'un dispositif d'enregistrement continu des efforts en fonction du déplacement du plateau mobile.

La gamme de mesure est comprise entre 0 N et 1000 N.

La précision de la cellule, dans la zone des mesures, doit être supérieure à 0,5 %.

3.2.POINCONS

3.2.1.CIRCULAIRES,

de diamètre 159,5 mm $\pm$ 0,1 mm et d'épaisseur 20 mm $\pm$ 1 mm.

3.2.2.RECTANGULAIRES,

de 200 mm x 100 mm $\pm$ 0,1 mm et d'épaisseur 20 mm $\pm$ 1 mm.

3.2.3.AUTRES, DEFINIS DANS LES DOCUMENTS

Les poinçons doivent être parsemés d'un réseau de trous de diamètre 6 mm $\pm$ 0,1 mm, distants de 20 mm $\pm$ 0,1 mm d'axe en axe, les arêtes ayant un chanfrein de 2 mm à 45°.

Les poinçons doivent pouvoir se fixer sur le plateau supérieur de la machine (3.1.) de façon que leurs axes soient verticaux et non articulés.

3.3. SUPPORT DE MATELASSURE

Fixé sur le plateau inférieur de la machine (3.1.), permettant de positionner la matelassure conformément aux indications données par les documents.

Nota :

- Les axes des charges et la hauteur du support à l'axe des charges doivent être repérés sur le support (3.3.).
- La réalisation du support doit être faite de façon que la surface de la matelassure soit parallèle à la face d'appui du poinçon, dans la zone de mesure.

3.4. ENCEINTE CONDITIONNEE,

à $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative.

3.5. CALE D'EPaisseur,

de X millimètres, précise à $\pm 0,1\text{ mm}$, X étant adapté à la hauteur de l'ensemble support (3.3.) plus matelassure.

4. MODE OPERATOIRE

Les essais doivent être effectués sur des matelassures fabriquées depuis au moins 48 heures.

4.1. CONDITIONNEMENT

Conditionner les matelassures pendant 12 heures dans l'enceinte (3.4.).

4.2. REGLAGES

4.2.1. FIXATION DU POINÇON

Fixer le poinçon (3.2.), défini dans les documents, sous le plateau supérieur de la machine (3.1.).

Nota : Utiliser, par défaut, le poinçon (3.2.1.).

4.2.2. ZONE DE MESURE

- La zone de mesure doit être indiquée dans les documents. Si possible et prioritairement, cette zone est celle des soutiens lombaires et de plus centrée sur l'axe.
- Dans le cas où il n'existe pas de zone sans tringle, centrer l'axe du poinçon sur une tringle.
- Dans le cas d'un dossier de siège bimatière, en partie centrale, caractériser chaque matière.

4.2.3. ZERO VIRTUEL

- Prendre comme référence le plateau inférieur de la machine (3.1.).
- Mettre, entre plateau inférieur et face d'appui du poinçon, une distance inférieure à la hauteur de la cale (3.5.).
- Remonter le poinçon jusqu'à ce que l'on puisse glisser la cale (3.5.) entre celui-ci et le plateau inférieur, donnant ainsi le zéro virtuel.

4.2.4. SUPPORT (3.3.)

Placer et fixer le support (3.3.) sur le plateau inférieur et dans l'axe de la machine (3.1.) à l'aide des repères tracés sur ce support.

Nota . La hauteur Hg du support, centré à l'axe des charges, doit être indiquée sur le support (3.3.), à $\pm 0,1\text{ mm}$, voir Annexe 1.